



Réunion du 02 Décembre 2019

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67

Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43

Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Désignations loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Responsable Observations : Jean – Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26

Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96

Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28

Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

INFO ARBITRES

En cas d'inversion d'une rencontre de coupe le club recevant la rencontre devra régler les indemnités d'arbitrage.

PETIT RAPPEL

Lorsque les deux équipes ont des maillots de couleur similaire. C'est l'équipe visiteuse qui doit changer de maillots. Si elle n'a pas de second jeu de maillots le club local peut lui fournir un jeu de maillots neutre.

RECYCLAGE DES ARBITRES D3 ET D4

Messieurs les arbitres veuillez prendre note des dates de recyclage pour la catégorie D3.

Mardi 7 Janvier ou Jeudi 16 Janvier 2020 de 19h à 21h au DLF convocation sur PV à venir présence obligatoire. Les arbitres ne pouvant pas venir à une des deux dates sont priés d'envoyer un Mail au CTDA.

Messieurs les arbitres veuillez prendre note des dates de recyclage pour la catégorie D4.

Jeudi 9 Janvier ou Mardi 14 Janvier 2020 de 19h à 21h au DLF convocation sur PV à venir présence obligatoire. Les arbitres ne pouvant pas venir à une des deux dates sont priés d'envoyer un Mail au CTDA.

RAPPEL A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les rapports d'après matchs doivent parvenir impérativement à la CDD dans les 48 h. Il serait judicieux que cette commission reçoive dans les 24 h ces rapports.

Tout manquement à cette règle sera sanctionné.

Il est rappelé à tous les arbitres qu'il est obligatoire de noter les changements sur la feuille de match comme sur la tablette FMI.

NOUVEL ECUSSON

Nous rappelons que la CDA a créé un nouvel écusson d'arbitre. Le port de celui-ci est obligatoire, les arbitres ne l'ayant pas encore récupéré doivent passer au district. Il leur sera remis contre signature. Le 1er est offert par le district en cas de perte les suivants seront facturés.

COURRIER

Club du COTEAU : réponse faite par mail au sujet du défraiement de l'arbitre en coupe de la LOIRE.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2019 / 2020**

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

INDISPONIBILITES

Mr **MOHAMED Nadir** du 31/12 au 22/01/2020 et du 01/05/2020 au 17/05/2020

Mr **OKAF Abderrahmane** du 26/11/2019 au 01/01/2020